

Novembre
2011
N°30

Bulletin d'Informations Municipales Mairie de Reuil en Brie

Bien Vivre à Reuil en Brie



Dépôt légal relatif aux lois et règlements en vigueur

E-Mail : mairie.reuil-en-brie@wanadoo.fr
☎ : 01.60.22.07.51

L'EDITORIAL



Le Conseil Municipal, dans sa séance du 16 septembre 2011, a pris une délibération importante pour des chantiers d'envergure à Reuil. En effet le Conseil a approuvé, à l'unanimité, la demande d'un Contrat Rural et sa demande de subvention. Nos partenaires sont le Département de Seine & Marne et la Région Île de France. Ces subventions sont indispensables à la réalisation des

projets suivants :

Construction d'un préau pour l'école ;
Aménagement paysager de la place de la Mairie,
Aménagement sécuritaire et paysager de l'aire
réservée aux cars pour le transport scolaire.

À ce Contrat Rural s'ajoute le projet d'aménagement de la cour de récréation et la construction d'un bloc sanitaire toujours pour l'école.

Ces projets constituaient une partie de nos engagements pris en 2008. Ils seront respectés si nos partenaires (et subventionneurs) demeurent à nos côtés.

Vous avez certainement entendu que nous étions concernés par d'importantes réformes qui vont redécouper les Territoires : départements, régions, mais aussi intercommunalités. Pour les deux premières, il faut rester vigilant car tout n'est pas encore précisé.

En revanche, la réforme du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale en Seine et Marne a été rejetée par le Conseil (séance du 29 juillet 2011) pour les motifs suivants :

- Les délais impartis n'ont pas permis de concertations préalables entre les élus de la C.C.P.F, du canton, des collectivités voisines, des cantons voisins.

- Intégration insuffisamment détaillée des Syndicats divers et plus particulièrement des R.PI- à la C.C.P.F qui ne respectent pas l'autonomie des collectivités et leurs capacités à répondre aux besoins de proximité des citoyens.

- Non prise en considération de coopération avec une Communauté de Communes voisine (C.C Pays de l'Ourcq).

- Non prise en considération de communes limitrophes pour lesquelles le bassin de vie est résolument tourné vers la C.C.P.F (Saint Cyr sur Morin, Saint Ouen sur Morin.....).

D'autres réformes sont aussi engagées par les services de l'État (Direction Départementale des Territoires : ex DDE)

Les communes ne seront plus aidées pour l'instruction des permis de construire : ce service d'aide sera repris par la Communauté de Commune du Pays Fertois : voilà un bel exemple de coopération intercommunal ;

La DDT par ailleurs réforme la Taxe Locale de l'Équipement (TLE) : Cette taxe était en réalité constituée de plusieurs autres taxes. Désormais elle sera unique, perçue par la DDT et s'intitulera Taxe d'Aménagement. Le Conseil, dans sa séance du 21 octobre 2011, a approuvé son principe et voté son taux à 5%, ce qui correspond au montant de la TLE actuelle, pour la part revenant à la Commune.

Le Préfet impose aussi la réalisation d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) : c'est un document d'urbanisme de développement d'un territoire. Pour nous ce territoire est constitué de la CCPF (Communauté de Communes du Pays Fertois) et CCPO (Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq). Cette étude débute et toutes les communes de ce territoire y sont associées.

Une autre réforme arrive à son terme très prochainement : il s'agit du SDRIF : Schéma Directeur de la Région Île de France.

Le Département de Seine & Marne et la Région Île de France élaborent également un PNR (Parc Naturel Régional). Une Charte sera créée qui s'imposera là aussi à nous en ce qui concerne le développement de la commune. Le but du PNR : comment développer un territoire en préservant l'environnement et le cadre de vie.

Pourquoi donc vous parler de tout cela ? Parce que ces documents d'urbanisme et de développement de territoire s'imposeront à nous et à notre (trop vieux) POS (Plan d'Occupation des Sols). Pour l'ensemble de ces raisons, il est incontournable pour nous aussi de réformer nos documents d'urbanisme et d'élaborer un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous allons procéder avant Noël, à un appel d'offre afin de choisir le cabinet d'études spécialisé qui nous accompagnera dans l'élaboration de ce PLU. À cet important travail, vous serez associés et tenus informés par des réunions publiques.

Les Elus vont avoir davantage de travail. Qu'ils en soient ici publiquement remerciés...

Car dans ce paysage de réformes, il est important de continuer d'exister et faire entendre sa voix. Je sais pouvoir compter sur le soutien du Conseil Municipal, et le vôtre, car c'est l'avenir de notre village dont il est question.

Le Maire,
Patrick ROMANOW

Compte rendu du Conseil Municipal du 27 Mai 2011

Présents: Patrick ROMANOW, Yvelise BITOUN, Pascal CARBUCCIA, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Francis MOIGNOT, Catherine RIEHL, Claude ROBBE,
Absents excusés : Dominique BANCHEREAU, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

La séance commence à 20h. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

Modification taux taxe foncière (non bâti)

Monsieur le Maire expose que le service fiscalité de Seine et Marne a rejeté l'état DL 1259, le taux de la Taxe Foncière (non bâti) voté étant de 48,91% alors qu'il est plafonné à 48,90%. Il convient donc de délibérer pour retenir le taux de 48,90%

Les autres taux précédemment votés demeurent inchangés à savoir :

Taxe d'Habitation : 18,90%

Taxe Foncière (bâti) : 19,40%

C.F.E (Cotisation Foncière des Entreprises) : 21,73%

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 3 mai 2011 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 30 mai 2011

Le Maire,
Patrick ROMANOW

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 Juin 2011

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU, Sophie CORNILLET, Denis GEOFFROY, Francis MOIGNOT, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

Absents excusés : Yvelise BITOUN qui a donné pouvoir à Françoise SADKOWSKI

Martine GOSSART qui a donné pouvoir à Max VAUSSARD

La séance commence à 20h00 : Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Points supplémentaires à ajouter à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose d'ajouter les points suivants :

Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Convention partenariat scolaire

Adopté à l'unanimité

Examen de l'ordre du jour

1. Lecture pour approbation des procès-verbaux des délibérations du conseil municipal des 29 avril et 27 mai 2011

Adopté à l'unanimité.

2. Elections sénatoriales

Monsieur le Maire procède à la composition du bureau.

Président : Patrick ROMANOW

Secrétaire : Lucien DUBOIS

Membres : Dominique BANCHEREAU, Françoise SADKOWSKI, Claude ROBBE, Max VAUSSARD

Election des 3 représentants titulaires.

Sont élus : Patrick ROMANOW (11 voix),

Claude ROBBE (10 voix) et Denis GEOFFROY (9 voix)

Election des 3 représentants suppléants.

Sont élus Dominique BANCHEREAU (11 voix), Pascal CARBUCCIA (11 voix) et Francis MOIGNOT (11 voix).

3. Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'adopter le Plan Communal de Sauvegarde pour procéder à l'arrêté municipal afférent.

Adopté à l'unanimité.

4. Convient partenariat transport scolaire

Madame Catherine RIEHL fait état de la reprise des transports scolaires par le Conseil Général. Le marché local a été attribué à Marne et Morin. Le Conseil Général demande la signature d'une convention présentée aux membres du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 20 Juin 2011 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 24 Juin 2011

Le Maire,
Patrick ROMANOW

Compte rendu du Conseil Municipal du 8 Juillet 2011

Présents: Patrick ROMANOW, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Francis MOIGNOT, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

Absents excusés : Catherine RIEHL qui a donné pouvoir à Martine GOSSART

Sophie CORNILLET qui a donné pouvoir à Yvelise BITOUN

La séance commence à 20h30 Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Points supplémentaires à ajouter à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose d'ajouter les points suivants :

Convention de Participation des Communes pour les Interventions Musicales en Milieu Scolaire.

Convention du Festival des Belles Histoires en Pays Fertois

Adopté à l'unanimité.

Examen de l'ordre du jour

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 17 juin 2011

Adopté à l'unanimité.

2. Convention 2011 avec l'Association Sport Loisirs pour Tous

Monsieur le Maire fait part de la demande de participation qui passe de 7,50€ à 10,20€ par semaine soit 1/3 du prix total.

Adopté à l'unanimité.

3. Avenant 2011/2012 avec l'OCRS

Monsieur le Maire fait part du prix demandé par l'OCRS soit 2,585€ TTC par repas. Ce prix est identique à celui de l'année précédente.

Adopté à l'unanimité.

4. Redevance gaz R1 -2011

La redevance de fonctionnement s'élève à 614,88€ pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité.

5. Participation financière au SAGE des 2 Morin

Monsieur le Maire fait part de la demande de participation à hauteur de 0,30€ par habitant et par an. Après débat et vote :

5 contre, 1 abstention et 7 pour,

Il est décidé de participer à hauteur de 100€ à l'égal de 2010.

6. Convention de Participation des Communes pour les Interventions musicales en Milieu Scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil de la signature de la convention qui s'élève à une participation de 924,50€ pour la Commune.

7. Convention du festival des Belles Histoires en Pays Fertois

Monsieur le Maire informe le Conseil de la signature de la convention qui s'élève à 130€ pour la Commune. La représentation aura lieu de 7 octobre 2011 à 20h30 au Foyer Rural de Luzancy.

8. Points divers.

Max VAUSSARD propose une réunion de formation à la Commission Communication pour mise à jour du site internet.

Martine GOSSART fait le point sur le cimetière. Extension du Columbarium et tombes revenant dans le domaine public. La Commission ad 'hoc se réunira prochainement.

Yvelise BITOUN fait part de la tenue du Marché d'Art Contemporain le 2^{ème} WE de septembre à La Ferté.

Lucien DUBOIS demande la date de réouverture de la piscine. Réponse : Le 23 juillet 2011. Une mise à jour des tarifs sera appliquée.

Il informe le Conseil de la parution en librairie du livre d'Yves RICHARD consacré à l'histoire de La Ferté sous Jouarre.

Pascal CARBUCCIA fait part d'une demande de pose de ralentisseur au Tillet. La Commission appropriée se réunira. Il évoque aussi la pose d'un panneau « céder le passage » à l'intersection de la D70 et de la rue Roger Simon. Enfin, il s'inquiète de l'importance prise par la haie du Centre Equestre dont la taille devient indispensable.

Françoise SADKOWSKI demande si les parents d'élèves sont informés du transport scolaire

assuré par le Conseil Général. Il est répondu que les parents ont reçu le formulaire d'inscription. Denis GEOFFROY demande si la révision de l'aménagement de la rue du 8 mai 1945 pour limiter la vitesse est envisageable. Réponse : Cela relève de la DDT et est une procédure longue et lourde.

Il informe le Conseil que le remplacement du démodulateur du relais TNT sera prochainement effectué suite à différentes pannes.

Dominique BANCHEREAU fait part de la dégradation de la rue du Lavoir : Un devis sera établi.

Il signale en outre des problèmes intermittents de pression d'eau au Tillet.

Claude ROBBE fait le point sur la commande des nouveaux panneaux de rue et le devis du poteau forestier du lotissement.

Patrick ROMANOW informe le Conseil des risques sur l'emploi pesant à l'imprimerie Didier Quebecor et des répercussions sur la vie locale. Il rapporte en outre les difficultés de la zone des Effaneaux dont les permis de construire ont été annulés. Les autorités compétentes seront amenées à prendre d'importantes décisions dans les prochains mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 11 Juillet 2011 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 11 juillet 2011

Le Maire,

Patrick ROMANOW

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 Juillet 2011

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Yvelise BITOUN, Sophie CORNILLET, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Francis MOIGNOT, Françoise SADKOWSKI,

Absents excusés :

Dominique BANCHEREAU qui a donné pouvoir à Yvelise BITOUN ;

Max VAUSSARD qui a donné pouvoir à Catherine RIEHL ;

Claude ROBBE.

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 8 Juillet 2011

Adopté à l'unanimité.

2. Schéma Départemental de Coopération intercommunale en Seine et Marne

Monsieur le Maire expose le projet de schéma départemental présenté à la commission départementale de la coopération intercommunale le 29 avril 2011 et les conséquences directes pour la commune de Reuil et la Communauté de Commune du Pays Fertois, dénommée ci-après C.C.P.F.

Après concertation des élus, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis défavorable au projet de schéma départemental et motive sa décision pour les raisons suivantes :

Les délais impartis n'ont pas permis de concertations préalables entre les élus :

de la C.C.P.F ;

du canton ;

des collectivités voisines ;

des cantons voisins.

L'intégration insuffisamment détaillée des Syndicats divers -et plus particulièrement des R.P.I- à la C.C.P.F qui ne respectent pas l'autonomie des collectivités et leurs capacités à répondre aux besoins de proximité des citoyens.

La non prise en considération de coopération avec une Communauté de Communes voisine (C.C Pays de l'Ourcq).

La non prise en considération de communes limitrophes pour lesquelles le bassin de vie est résolument tourné vers la C.C.P.F (Saint Cyr sur Morin, Saint Ouen sur Morin.....)..

3. Points divers.

Catherine RIEHL indique que le contrat de location du Minibus est arrivé à échéance et qu'une décision doit être prochainement prise. Elle évoque également la demande d'acompte d'un prestataire pour la laquelle il faudra trancher.

Pascal CARBUCCIA fait le point sur les travaux en cours de réalisation (route de Bréau, école, vitraux église...).

Yvelise BITOUN fait part de l'activité du CCAS : application du Plan Canicule : contact téléphonique hebdomadaire avec les intéressés.

Denis GEOFFROY informe le Conseil qu'une nouvelle technologie en cours de déploiement permettrait à terme de bénéficier de l'ADSL Haut Débit à Reuil (demande à formuler pour se porter candidat).

Lucien DUBOIS demande si le lotissement BELLOY est toujours d'actualité. Il lui est répondu que la Mairie n'a pas d'information officielle.

Patrick ROMANOW fait un bref résumé de la dernière réunion avec les autorités pour le projet de Contrat Rural. Il informe également le Conseil de l'avancement du dossier MEILLET.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 1er Aout 2011 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 1^{er} Aout juillet 2011

Le Maire,
Patrick ROMANOW

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 Septembre 2011

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Yvelise BITOUN, Sophie CORNILLET, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Francis MOIGNOT, Claude ROBBE, Max VAUSSARD.

Absents excusés :

Dominique BANCHEREAU qui a donné pouvoir à Denis GEOFFROY ;

Françoise SADKOWSKI qui a donné pouvoir à Catherine RIEHL ;

La séance commence à 19h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 29 Juillet 2011

Adopté à l'unanimité.

2. Contrat rural et demande de subvention

Monsieur le Maire expose le projet de Contrat Rural qui comprend trois volets à savoir :

La construction d'un préau pour l'école ;

L'aménagement paysager de la place de la mairie ;

L'aménagement paysager de l'aire de transport scolaire.

Le coût total du projet est estimé à 428 643,41€ TTC dont 71 717,50€ HT en part communale.

Les subventions sollicitées sont :

Conseil Régional Ile de France : 135 000 € ;

Conseil Général Seine et Marne : 105 000 € ;

Etat DETR : 46 680 €.

Adopté à l'unanimité.

3. Aménagement cour de récréation et construction sanitaires école

Monsieur le Maire expose le projet de construction de nouveaux sanitaires pour l'école ainsi que la réfection de la cour de l'école.

Le coût total du projet est de 142 353,90€ TTC dont 23 817,50€ HT en part communale.

Les subventions sollicitées sont :

Région, Aménagement rural : 35 707,50€

Sénat, réserve parlementaire : 19 830 €

Etat DETR : 39 670 €

Adopté à l'unanimité.

4. Modification des statuts de la CCPF

Monsieur le Maire fait part des dernières modifications intervenues et présente les nouveaux statuts.

Adopté à l'unanimité.

Informations diverses :

Mme RIEHL informe le Conseil du départ en retraite de 2 agents ;

M.CARBUCCIA informe le Conseil de que le bureau de direction de l'école est terminé ;

M.ROBBE annonce un défaut de finition sur les plaques signalétiques des rues : La livraison est refusée, le fournisseur devra refaire le film de protection des panneaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 19 septembre 2011 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 19 septembre 2011

Le Maire,

Patrick ROMANOW

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 Octobre 2011

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Sophie CORNILLET, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Francis MOIGNOT, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD.

Absents excusés :

Pascal CARBUCCIA qui a donné pouvoir à Catherine RIEHL ;

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 16 septembre 2011

Adopté à l'unanimité.

2. Parc Naturel Régional (PNR)

Monsieur le Maire expose le projet de Parc Naturel Régional et les modalités d'adhésion au Syndicat mixte d'études et de préfiguration du PNR de la Brie et des 2 Morins.

Il est rappelé qu'à l'issue de ces études, le Conseil sera appelé à délibérer sur l'adhésion ou la non adhésion au PNR.

Il est demandé ce jour de statuer sur l'adhésion au Syndicat mixte et d'approuver ses statuts.

Adopté à l'unanimité.

3. Subventions pour interventions musicales en milieu scolaire.

Monsieur le Maire expose la demande de la directrice de l'école portant sur une subvention annuelle de 45 heures, d'un intervenant de l'école de musique du Pays Fertois, cela pour une période de trois ans.

Adopté à l'unanimité.

4. Renouvellement Assurance Groupe

Le Contrat arrivant à échéance, il est proposé de renouveler ce contrat dans le cadre du nouveau marché passé par le gestionnaire.

Adopté à l'unanimité.

5. Taxe d'Aménagement

Catherine RIEHL fait part de la réforme de la fiscalité des taxes d'aménagement, une seule taxe se substituant aux anciennes taxes. L'équivalence de cette nouvelle taxe conduit à un taux de 5% applicable sur les zones constructibles.

Adopté à l'unanimité.

Points divers :

Sophie CORNILLET demande où en est le projet de cinéma => Une DSP est en cours.

Yvelise BITOUN informe qu'un marché d'art se tiendra au Château de Tarterel le dernier weekend de novembre.

Catherine RIEHL apporte une précision sur deux dossiers aux membres de la Commission d'Urbanisme.

Françoise SADKOWSKI fait part des difficultés de retournement rue Gambetta => des panneaux voie sans issue seront posés dans les rues concernées.

Denis GEOFFROY fait le point sur la pollution d'une chaudière et apporte des précisions sur les travaux d'enfouissement d'une ligne par ERDF.

Claude ROBBE donne une information sur les travaux en cours.

Max VAUSSARD indique la sortie prochaine du bulletin d'information municipale.

Patrick ROMANOW fait un compte rendu sur le transport scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 25 octobre 2011 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 25 octobre 2011

Le Maire,

Patrick ROMANOW

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de la Mairie

	Permanence Téléphonique	Ouverture au Public
Lundi	09 h 30 / 12 h 00 14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18 h 30
Mardi	09 h 30 / 12 h 00 14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18 h 30
Mercredi	Répondeur	
Jeudi	09 h 30 / 12 h 00 14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18 h 30
Vendredi	09 h 30 / 12 h 00 14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18h30
Samedi	09 h 00/12h	10 h 00/11h30

Recensement militaire

Il est rappelé aux jeunes de 16 ans qu'ils doivent se faire recenser entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire. Ils obtiendront ainsi une attestation indispensable pour les examens et le permis de conduire.

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Communication

Pour la bonne information de tous, nous vous rappelons que des panneaux d'informations sont disposés en différents lieux de la commune et régulièrement mis à jour. Pour les personnes équipées, le site internet de la Mairie (www.reuil-en-brie.fr) reprend également les dites informations et donne même la possibilité de consulter des documents antérieurs (par exemple les comptes-rendus des conseils municipaux).

Environnement et Développement Durable

La semaine européenne des déchets aura lieu du 21 au 27 novembre. Diverses manifestations sont prévues sur le Pays Fertois et à l'école de Reuil. Surveillez attentivement vos boîtes aux lettres. Une information avec le détail de l'opération vous sera prochainement distribuée.

La collecte des déchets verts se terminera le mercredi 30 novembre

Listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont à effectuer avant le 31 décembre pour pouvoir voter à Reuil en 2012.

Horaires d'hiver des déchetteries

Saâcy-sur-Marne

Lundi: 10h-12h et 14h-17h
Mardi: 14h-17h
Mercredi : 10h-12h et 14h-17h
Jeudi: fermé
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h
Dimanche : 9h-12h

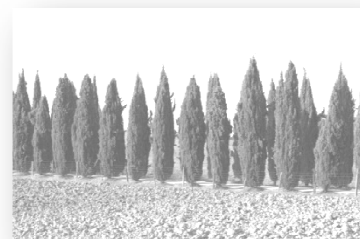
Jouarre

Lundi : 10h-12h et 14h-17h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 10h-12h et 14h-17h
Jeudi : fermé
Vendredi : 10h-12h et 14h-17h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h
Dimanche : 9h-12h

RECOMMANDATION DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Soyons vigilants en taillant régulièrement en hauteur et en largeur.

- plantations de moins de 2 m de haut : elles doivent être au minimum à 0.50 m de la limite séparative ;
- plantations de plus de 2 m de haut : être à plus de 2 m de la limite.



Un courrier de rappel du code de l'urbanisme va être adressé aux propriétaires en infraction. Nous rappelons l'obligation de l'élagage de vos haies et arbres.

Cette période de l'année étant propice à ces travaux, nous invitons les personnes concernées à faire le nécessaire.

Nous vous rappelons que les bords de Marne ne sont pas une déchetterie.

Rappel sur la bonne utilisation de nos poubelles et déchets

Si vous n'êtes pas sûrs de bien faire, il reste préférable de jeter un emballage de quelque nature que ce soit dans **votre poubelle grise** plutôt que risquer la contamination de toute une collecte.

Il suffit juste d'un peu de sens pratique !! :

Le verre dans les conteneurs « **VERRE** » situés sur la place de la Mairie et au Tillet, sous réserve qu'ils ne soient pas pleins !!! et aux abords des centres commerciaux.

Les bricks de lait, bouteilles plastiques, journaux, boîtes de conserves, prospectus (sans plastique), dans la **poubelle bleue**.

Les pots de yaourts, les cartons de pizza salis, les boîtes à œufs et les rouleaux carton d'essuie-tout et de papier toilettes dans la **poubelle grise**

Si tout cela devient une habitude, nous aurons déjà fait un grand pas en avant.

Rentrer les poubelles !

Les poubelles doivent être rentrées à l'issue de la collecte. Chacun constate nombre de poubelles restant sur la voie publique.

Ceci génère des problèmes de circulation des piétons, et par conséquent des mises en danger. Pour les mêmes raisons, il est expressément demandé de sortir les containers au plus tôt la veille au soir du jour de collecte.

FÊTES ET VIE ASSOCIATIVE

La cérémonie du 11 novembre se déroulera comme chaque année à 11 heures, rendez-vous sur la place de la mairie.

Notre traditionnel **Marché d'art de Noël** aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 novembre au Château de Tarterel, à Reuil en Brie. Les artistes vous présenteront leurs créations dans diverses disciplines, comme le dessin, la peinture, la gravure ou les bijoux...Une occasion unique de faire vos achats pour les fêtes à des prix abordables, et d'offrir des cadeaux originaux et créatifs.

Ouverture le samedi 26 de 14 à 19 heures et le dimanche 27 de 11 à 18 heures.

L'équipe de D'ART D'ART

Le spectacle de Noël des enfants aura lieu le samedi 17 décembre à 15 heures à la salle des fêtes de Luzancy.

Monsieur le Maire présentera ses vœux aux reuillois le 14 janvier à 11 heures, rendez vous au foyer de l'amitié de Reuil en Brie.

CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (C.C.A.S.)

Mesdames BITOUN, CORNILLET et SADKOWSKI sont à votre disposition en mairie le samedi matin ou à domicile (sur rendez-vous) pour vous aider dans toutes vos **démarches administratives**.

La distribution des **colis de Noël** aux personnes âgées aura lieu le samedi 10 décembre dans la matinée.

Avis à tous les **nouveaux diplômés** (BAC, BAC PRO, BEP, CAP). Merci de remettre une copie de votre diplôme en mairie avant le 31 décembre. A l'occasion des vœux du Maire, vous recevrez une récompense.



ETAT CIVIL

Naissances

Louna MARTINEZ, le 17 juillet 2011

Lucas PICARE, le 27 septembre 2011

Angéline CARLOT, le 11 octobre 2011

Raphaël Axel PASSALACQUA BISCAYE le 27 octobre 2011

Bienvenue à nos nouveaux Reillois

et félicitations aux heureux parents



Décès

Jean BITOUN, le 10/01 2011

Victor PROUX, le 28/01/2011

Virginie BOULIN, le 24/06/2011

André POIGNANT, le 9/07/2011

Stéphan STURMA, le 21/09/2011

Le Conseil Municipal s'associe à la douleur de leurs familles

Bien vivre à Reuil en Brie
Bulletin d'informations Municipales
Directeur de la publication : Patrick ROMANOW
Commission Informations et Communication :
Président : Max VAUSSARD
Dominique BANCHEREAU Lucien DUBOIS Denis GEOFFROY Francis MOIGNOT
Société éditrice : Mairie de Reuil en Brie